

(A 12h.10 de l'après-midi, la séance est suspendue jusqu'à trois heures de l'après-midi.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance est reprise à trois heures.

OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur l'Orateur donne lecture d'une communication du secrétaire du Gouverneur général annonçant que Son Excellence le Gouverneur général sera présent à la salle des séances du Sénat, à trois heures, cet après-midi, pour procéder à l'ouverture officielle de la session du Parlement fédéral.

M. le major C.-R. Lamoureux, gentilhomme suisse de la verge noire, apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, c'est le désir de Son Excellence le Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se transporte à la salle de l'honorable Sénat.

L'honorable Marcel Lambert, Orateur de la Chambre des communes, dit:

Qu'il plaise à Votre Excellence,

La Chambre des communes m'a élu son Orateur bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de faire erreur, je demande que a faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur et qui, par ma voix, en vue de l'acquitter le mieux possible de leurs devoirs envers a Reine et le Pays, réclament humblement la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de parole dans leurs débats, ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable et demandent que Votre Excellence veuille bien interpréter de la manière la plus favorable leurs délibérations.

L'honorable président du Sénat, s'adressant à l'Orateur de la Chambre des communes, s'exprime alors en ces termes:

Monsieur l'Orateur, j'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de vous déclarer qu'il a pleine confiance dans la loyauté et l'attachement de la Chambre des communes envers la personne et le gouvernement de Sa Majesté; et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence, il lui accorde, et, en toute occasion, saura reconnaître, ses privilèges constitutionnels.

J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toute occasion convenable, libre accès auprès de Son Excellence et que leurs délibérations, ainsi que leurs paroles et leurs actes, seront toujours interprétés par lui de la manière la plus favorable.

Après quoi, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir le Parlement par un discours du trône.

Et les députés, de retour à la Chambre des communes:

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de faire rapport que les Communes, s'étant rendues au Sénat sur l'invitation du Gouverneur général, j'ai informé Son Excellence que j'avais été choisi comme Orateur. En votre nom, j'ai réclaté les privilèges accordés d'ordinaire et que Son Excellence a bien voulu confirmer.

LES SERMENTS D'OFFICE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre) demande à déposer le bill n° 1 concernant la prestation des serments d'office.

La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois.

LE DISCOURS DU TRÔNE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de vous informer que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général aujourd'hui, dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux deux Chambres. Afin d'éviter les erreurs, j'en ai obtenu le texte, qui est ainsi conçu:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je vous souhaite la bienvenue à cette première session de la vingt-cinquième législature du Canada.

J'ai conscience d'exprimer le sentiment de tous les Canadiens lorsque je dis combien nous avons été heureux d'avoir eu la visite de Sa Majesté la Reine Mère Elisabeth. Sa grâce et son charme ont vivifié en nous le sentiment de loyauté et d'affection que nous éprouvons pour la Couronne et pour la Reine.

Le printemps dernier, Son Altesse Royale le duc d'Edimbourg a passé plusieurs semaines parmi nous à l'occasion de sa Deuxième conférence d'études sur les conséquences humaines des changements dans le milieu industriel dans le Commonwealth et l'Empire. Son Altesse la Princesse Royale, au cours de son séjour au Canada en juin dernier, a rempli ses engagements avec simplicité et avec grâce.

Le Canada a été honoré, ces jours derniers, par la visite de Son Excellence Ayub Khan, président du Pakistan, qui a accompagné mon Premier Ministre à son retour de la conférence du Commonwealth. Nous avons été heureux d'accueillir ce chef distingué d'un grand pays du Commonwealth et de discuter avec lui de questions d'intérêt commun.

Depuis la dernière fois que j'ai porté la parole en cette enceinte, ma femme et moi avons visité de nombreux endroits au Canada et nous avons accueilli à la Résidence du Gouverneur un grand nombre de sociétés et organisations, y compris des représentants de groupes d'étudiants et de mouvements de la jeunesse. Nous avons été profondément impressionnés par les expressions de loyauté envers la Couronne qui nous sont venues de personnes représentant tous les milieux de la société.

La réunion des premiers ministres du Commonwealth, qui vient de prendre fin, a été de nouveau l'occasion de franches discussions à l'échelon le plus élevé et a fait ressortir une fois de plus les liens étroits qui sont la marque distinctive de cette association unique de pays libres. Le Canada, avec les autres pays membres du Commonwealth,